Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260522-332026-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE POMMERET

33/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMMERET

SEANCE DU 22 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-deux mai à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence M. GUINARD SERGE, Maire.

Date de la convocation : 13/05/2026 Date d'affichage : 13/05/2026

ETAIENT PRESENTS : M GUINARD S, M. HANNIGSBERG P, Mme JAFFRELOT B, M. DRIANT C, Mme RENAULT C, M RENAULT P, Mme BERECHEL C, M. GUENO A, M. RAULT D, Mme MORICE DOMRAULT V, M. LE MOINE S, M. LEGROS N, Mme CLEMENT C, M. VILSALMON B, M. BALCOU E, Mme DAYOT S, Mme LE TEXIER A.

ETAIENT ABSENTS : Mme BAUDOUARD L (Excusée), Mme GOUFFIER L (Procuration à Mme CLEMENT C)

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme CLEMENT Carine.

OBJET 7.5: SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS

Les commissions des Finances et Vie associative et sportive se sont réunies le 7 mai 2026 afin d'étudier les demandes de subventions 2026 à verser aux associations.

Mme Catherine RENAULT, Adjointe aux Finances a procédé à la lecture des montants alloués aux associations en précisant qu'un minimum est accordé à hauteur de 200 €.

La subvention n'est versée que s'il y a une demande officielle de l'association et sur présentation de son budget et de ses statuts pour toute nouvelle association.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

❖ DECIDE de voter les subventions suivant la liste ci-après :

Nom de l'association		**2026**
Associations pommeretoises		
F.N.A.C.A		200 €
Société de chasse		300 €
Cité des Jeux		200 €
Club des Pom's d'Argent		200 €
Charte d'amitié Orbey		200 €
L'atelier couture		200 €
Vergers des Ménys		200 €
Amicale Laïque	*Par enfant (169)**	40,00 €
Apel-Ogec	*Par enfant (93)**	40,00 €
Classes vertes ou découvertes sur justificatif 1 fois/an/classe	*Par enfant*	15,00 €
Voyage linguistique (jusqu'au lycée)	*Par enfant*	30,00 €

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260522-332026-DE

Associations extérieures		
Atelier plastique	*Par enfant - 18 ans*	13,00 €
Sports extérieurs	*Par enfant - 18 ans*	13,00 €
Fanfare de Quessoy		80,00 €
AAPPMA Moncontour (pêche)		80,00 €
GDSA 22 (piégeage frelons)		60,00 €
ADSM22 Association des directeurs et secrétaires de mairie des cotes d'armor		50,00 €
AJSP Plouguenast (formation jeunes sapeurs pompiers) *par jeune*		30,00 €
Chambre des métiers CMA22/CFA22/IFAC	*Par apprenti*	30,00 €
Maison Familiale Rurale	*Par jeune*	30,00 €

* pour tous les élèves même extérieurs

Associations sportives	*Subvention 2026*
FOOT	**592 €**
ATHLETISME	**400 €**
SPORT POUR TOUS	**455 €**
TENNIS	**500 €**
BASKET	**1 700 €**
DANCE M MOVE	**527 €**
CAVALIERS D'HEVOUDEK	**200 €**
CYCLOS	**200 €**

❖ DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle au club de Basket de **750 €** pour les déplacements sur production de justificatifs.

❖ DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de **300 €** au Club des Pom's d'argent pour les 50 ans du club.

❖ DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de **100 €** à l'association la Cité des Jeux pour l'achat de matériel.

Les crédits sont inscrits à l'article 65748 du Budget primitif 2026.

Fait et délibéré à POMMERET, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

La secrétaire Le Maire

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260522-332026-DE

CARINE CLEMENT

SERGE GUINARD